

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DES CHEVAUX BELGES
CARTE DE MEMBRE ET FRAIS DE TRANSFERT EFFICACE**

	QUEBEC & AUTRES PROVINCES T.S.P. icluse	NB, N.E. & T.N. T.V.A. incluse
CARTE DE MEMBRE ANNUELLE	35.00	35.00\$
CARTE DE MEMBRE DE CINQ (5) ANS	160.00	160.00
ENREGISTREMENT - age: 24 mois et moins	40.00	43.05
ENREGISTREMENT - 24 mois à 48 mois	50.00	53.81
ENREGISTREMENT -age: plus de 48 mois (voir la note)	140.00	150.67
IMPORTATION - enregistré avant 6 mois	50.00	53.81
TRANSFERT - le vendeur doit être membre	35.00	37.66
TRANSFERT - après 6 mois de la date de vente Le vendeur doit être membre	60.00	64.57
RE-EMISSION D'UN CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT	40.00	43.05
ENREGISTREMENT D'UN PREFIX OU D'UN NOM DE TROUPEAU	20.00	21.52
APPLICATION INCOMPLÈTE ET LOU REJETÈ	15.00	16.14
DEMANDE DE TRANSACTION " RUSH " (chaque)	10.00	10.76
ADN ET ÉBJ	100.00	107.62

Le tarif non-membre est deux fois plus élevé que le tarif standard

Note: Lours du transfert d'un cheval belge, le vendeur doit être membre de la Société Canadienne des Chevaux

Note: Une application d'enregistrement pour un cheval Belge agé de plus de 48 mois ne sera prise en considération que seulement si les critères suivant sont rencontrés: Le cheval sur l'application d'enregistrement rencontre toutes les exigences du règlement d'éligibilité tel que listé dans la constitution de la Société Canadienne des Chevaux Belges. Les liens de parenté sont vérifiés par ADN de l'étalon, de la jument et du cheval en question. Les frais de laboratoire et toutes dépenses relatives à l'échantillonnage sont à la responsabilité de la personne faisant la demand d'application d'enregistrement. Toutes les frais sont:

-- les frais d'enregistrement de 140.00\$.

-- les frais du test d'ADN/ÉJB de 100.00\$

La Société Canadienne des Chevaux Belges

RR # 3 17150 Conc 10

Schomberg, Ontario L0G 1T0

Téléphone: 905 939-1186 Télécopieur: 905 939-7547

Email: cbha@csolve.net

Heures d'ouverture: 10 a.m. à 2:30 p.m. (heure normal de l'Est)